

REUNION APE du 8 NOVEMBRE 2011

Présents : Lucie Dalibot, Magali David, Valérie Erin, Pascal Godard, Aude Guérin, Magalie Icher, Philippe Langlois, Tatiana Lechowicz, Schirel Lemonne, Benoit L'Haridon, Géraldine Martin, Bruno Méchin, Sandrine Perrier, Valentine Roussel, Erwann Salaun, Diane Segard, Isabelle Soler-Philippe, Isabelle Talabardon, Eric Turquet, Nathalie Vapillon, Morgane Vidal.

Enseignants : Madame Hachou, Madame Langlais, Madame Bonnechère et Monsieur Le Pichon.

PRESENTATION DE PROJETS DE CLASSE

- 1) **CE1** : classe découverte « poneys/nature » pour 3 jours et 2 nuits, du 28 au 30 mars, au Fénicat de Bruz. Les enfants des 3 classes s'initieront à la promenade à poney et à son entretien, ainsi qu'à l'observation des oiseaux et des traces d'animaux.

Budget : 154,50 €/enfant. Les enseignantes, grâce à la dotation de la municipalité, à leurs actions tout au long de l'année et à l'aide que pourra apporter l'APE, espèrent demander une contribution n'excédant pas **100 € /famille**.

- 2) **CM1** : classe de mer pour 5 jours et 4 nuits, du 2 au 6 avril pour la classe de Madame Bonnechère, et du 23 au 27 avril pour les classes de Madame Langlais et Madame Melchior. Les enfants s'initieront à la voile pendant 4 demi-journées. La classe de Madame Bonnechère observera la faune et la flore locale. Les classes de Madame Langlais et Madame Melchior étudieront les métiers et la pêche et du port.

Budget : grâce à la dotation de la municipalité, à leurs actions tout au long de l'année et à l'aide que pourra apporter l'APE, il sera demandé **185 € /famille**.

Les classes de Madame Bonnechère et Madame Langlais seront accompagnées par 2 parents chacune. Madame Melchior a fait appel à 2 accompagnateurs extérieurs.

3) **Maternelle**

Différentes sorties ont été programmées, dont voici quelques exemples : 1 journée à St Briac, 1 journée à l'aquarium de St Malo, découverte de la forêt de Brocéliande avec animation itinérante, visite des Jardins de Brocéliande à Bréal s/s Montfort, visite au Musée des Beaux-Arts de Rennes.

Initiation et pratique sur le thème de la danse celtique sont reconduites cette année, avec la participation d'intervenants extérieurs.

Pour plus d'informations, consulter le compte-rendu du Conseil d'Ecole de la maternelle du 8/11, qui nous sera transmis dans un bref délai.

Budget : Les nombreuses actions de l'équipe enseignante et l'aide que pourra apporter l'APE, devraient permettre de limiter la participation des familles. Une demande de subvention, en attente de réponse, a également été faite à la municipalité.

BILAN DE LA CASTEL TEUF

Le bénéfice de cette dernière édition (371 €) est inférieur aux précédentes.

La soirée doit être conservée en tant qu'évènement important de l'année, mais peut-être doit-on retravailler le concept et améliorer la communication faite autour de cet évènement.

La question du repas est à débattre. Feroons-nous à nouveau appel à un traiteur ou pouvons-nous l'élaborer nous-mêmes ? Magalie Icher nous a proposé un menu, qu'elle est prête à concevoir (2,05 €/pers.) : canapés de rillette de truite, rôti de porc aux pêches accompagné de courgettes et d'une tomate provençale, gâteau aux 3 chocolats avec crème anglaise. Les questions d'assurance, d'hygiène et de logistique se sont posées. A débattre !

- Ce bilan nous a amené à nous interroger sur la communication de l'APE. L'association doit être plus visible, plus clairement identifiée. Certains points sont à améliorer. Il a donc été décidé de créer un groupe « communication », qui travaillerait sur la manière d'approcher plus de parents. Se sont proposées de participer à cette réflexion Tatiana Lechowicz, Aude Guérin et Stéphanie Geslin (proposée par Pascal Godard).
- ✓ La première rencontre, trop simple, proposée par aux parents d'élèves par l'APE doit évoluer. Pourquoi ne pas inviter les parents à une soirée-débat ou conférence, pendant laquelle l'APE pourrait se présenter.
- ✓ Le bilan de l'année précédente doit être plus mis en relief. Il faudrait faire ressortir les actions et les aides financières apportées par l'APE sur chaque projet.
- ✓ Les actions événementielles organisées pour aider au financement des projets des écoles doivent se distinguer plus nettement de la participation aux actions institutionnelles (Conseils d'école, affiliation à la FCPE...). Un membre est libre de participer aux actions qu'il a choisies. L'idée de séparer plus officiellement ces deux aspects a même été évoquée, par la création de 2 associations distinctes.
- ✓ La nouvelle formule de notre site internet est en cours de réalisation. Nous devons nous poser la question de sa finalité. Doit-il être une simple page d'information sur l'APE ou un lieu de communication et d'échange pour tous les parents ?
- ✓ Les comptes-rendus de Conseils d'écoles devraient être plus accessibles aux parents (affichage extérieur, distribués dans le cahier de liaison...).
- ✓ La réalisation de projets exclusivement réservés à la Fête des Ecoles pourrait amener plus de familles, et notamment des maternelles.

CONSEILS D'ECOLE

Les comptes-rendus des 2 Conseils d'Ecole nous seront bientôt communiqués.

FLAGRANTS DELIRES

Beaucoup de réservations ont déjà été effectuées pour les 3 séances proposées. Si celles-ci sont complètes, une 4^e séance sera proposée et annoncée une semaine avant.

La distribution des affiches et flyers reste à faire sur Domloup (Morgan), Vern-sur-Seiche (Sandrine) et la rue de la Madeleine (Schirel).

L'équipe des Flagrants Délires propose aux associations participantes (APEL, Entre Parenthèses et APE) de réaliser un affichage, dans le hall d'entrée du Zéphyr pour se présenter.

Un mail sera envoyé, avec demande de participation, à chaque membre. Un billet gratuit sera offert à tous les bénévoles.

La pièce n'ayant pas d'entracte, la buvette sera proposée en fin de représentation avec échange avec les comédiens.

La troupe souhaite partager un de ses repas avec les bénévoles (2 ou 3 par associations). Si vous êtes intéressés, merci de prévenir au plus vite.

Un tirage au sort de 2 billets sera effectué en fin de représentation. Les gagnants se verront offrir 2 entrées pour la pièce de l'année prochaine.

Châteaugiron, le 10 novembre 2011.